

15 parvis René-Descartes BP 7000, 69342 Lyon cedex 07 Tél. +33 (0)4 37 37 60 00 www.ens-lyon.fr

DELIBERATION I.5 CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE PLENIERE 12 JUIN 2025

Lettre d'orientation budgétaire (LOB) 2026

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 modifié fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le décret du 24 mai 2023 portant nomination de Emmanuel Trizac dans les fonctions de président de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu la décision n° 2025-011 du 3 février 2025 relative à la composition du conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure de Lyon,

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 12 juin 2025, prend la délibération suivante :

Article 1.

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon approuve la lettre d'orientation budgétaire (LOB) 2026 présentée en séance et jointe à la présente délibération.

Nombre de membres participant à la délibération (présents ou représentés) : 22

Nombre de voix favorables : 15 Nombre de voix défavorables : 2

Nombre d'abstentions: 3

Fait à Lyon, le 12 juin 2025

Le Président de l'ENS de Lyon

Emmanuel Trizaco



Emmanuel TRIZAC

